

Objet : 9^{ième} édition des « Débats Citoyens en Langue Étrangère »

L'Académie d'Amiens organise depuis 2009 un concours de « Débats citoyens en langue étrangère ». Tous les ans, plus d'une trentaine d'équipes de l'Académie relèvent le défi en concourant en allemand, anglais, espagnol et italien, avec toujours autant de verve et d'enthousiasme, dans un esprit de respect mutuel et de convivialité.

La participation aux débats citoyens en langue étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien) a pour objet de mobiliser les élèves sur l'échange d'idées. Ces débats développent, entre autres, leur compétence à argumenter en langue étrangère mais aussi à respecter le point de vue de l'autre et à approfondir des arguments sur des sujets tant culturels que sociologiques.

Nous vous rappelons que le concours s'adresse à tous les lycéens et aux élèves de troisième. Par ailleurs, conformément à la charte des réseaux REVE, les lycées labélisés sont logiquement conduits à présenter leurs équipes.

Le déroulement

Principe général

Deux équipes de quatre élèves s'affrontent sur un sujet de société (présenté sous forme d'affirmation ou d'interrogation). Chaque équipe défend une position « pour » ou « contre » en fonction du tirage au sort.

Déroulé du débat

- Présentation par chaque équipe du point de vue défendu (5 mn environ).
- Échange libre entre les équipes (10 mn environ).
- Interruption des débats et préparation de la conclusion au sein de chaque équipe.
- Reprise des débats et présentation de la conclusion (3 mn environ).
- Délibération et communication des résultats par le jury.

Calendrier pour l'édition 2017-2018

Les rencontres académiques Les débats citoyens en langue étrangère auront lieu cette année **le mercredi 04 avril 2018 de 9h00 à 17h00** au lycée Louis Thuillier à Amiens.

Elles seront précédées de débats intermédiaires, organisés les mercredi 07, 14 et 21 février 2017 (après-midi), selon le département, et le nombre d'inscrits en collèges et en lycées présentés par chaque discipline. Les modalités d'organisation vous seront précisées ultérieurement/

Nous vous rappelons que **pour des raisons de sécurité**, chaque équipe pourra être composée jusqu'à **six élèves, accompagnés de 1 à 2 professeurs.**

Inscription des établissements au concours académique. Calendrier de l'année

Nous vous remercions de prendre en considération les nouvelles modalités de fonctionnement.

- ✓ Les établissements souhaitant participer au concours devront retourner **pour chaque discipline** le fichier dûment renseigné, pour **le vendredi 01 décembre 2017** au plus tard, **par voie électronique** avec pour objet la mention « débats citoyens en langue vivantes 2018 » à l'adresse suivante :

Nathalie.parain@ac-amiens.fr

- ✓ Les établissements participant au dispositif recevront **dans un second temps un courrier précisant les modalités d'organisation des premières rencontres (lieux et horaires)**. Ils retourneront **l'accusé de réception à l'inspecteur en charge de leur discipline**.

En Italien : odile.pagliari@ac-paris.fr

En Espagnol : Jean-Charles.Pineiro@ac-amiens.fr

En allemand : nathalie.parain@ac-amiens.fr

En anglais : - Lycées professionnels : karine.lefevre@ac-amiens.fr

- Collèges et LGT : agnes.bouichou@ac-amiens.fr

- ✓ **AU TERME DE CES RENCONTRES PREALABLES, les établissements dont les équipes auront été retenues pour participer** à « La journée académique » du mercredi 04 avril 2018, seront destinataires d'un récapitulatif rappelant le déroulé général.